**PROCEDURE CONCERNANT L’INSCRIPTION DE NOUVEAUX MEMBRES**

**AINSI QUE LES PAIEMENTS A EFFECTUER AU KARATE CLUB HESPERANGE A.s.b.l.**

**Affilié à la F.L.A.M. *(Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux)***

***Siège social du Club : Centre Sportif Holleschbierg***

**Secrétariat du Club : 82a, Cité Emile Mayrisch, L-3855 SCHIFFLANGE**

**Mais envoyer toute la correspondance du Club au 2, rue Jean Antoine Zinnen, L-3286 Bettembourg, GSM: (00352) 621.236.839**

**Au Président du Club : *Monsieur Schiltz Nicolas,* E-mail :** ***nico3@pt.lu******,* Site : *www.karatehesperange.lu***

1. **Pour les inscriptions en général.**

**PRENDRE CONNAISSANCE de tous les produits qui vous sont proposés par le Club pour correctement effectuer votre inscription, vos inscriptions ou simplement votre ou vos paiement(s) concernant votre ou vos cotisation(s) ou votre ou vos vignette(s) pour la saison 2018/2019 ou ce qui vous reste encore à payer pour la saison 2017/2018 :**

;

;

;

Saison2018-2019\_04KARATE\_congés\_scolaires\_depuis le 17septembre2018 ;

 ;

 ;

1. **PREPARER correctement le produit N° 01 pour chaque membre de votre famille que vous voulez inscrire au KARATE CLUB HESPERANGE.**

Pour éviter les erreurs concernant les noms et prénoms des futurs membres du Club, au moment de la création par la F.L.A.M. de la licence et du passeport sportif, nous vous demandons d’utiliser la carte de Sécurité Sociale du futur membre au moment de la création correcte du produit N° 01. Actuellement le Numéro de la carte a 13 positions.

Prière de fournir une copie au Club qui en aura également besoin pour fournir la liste de ses membres à l’Etat Luxembourgeois et à la F.L.A.M.

**Référence :** Règlement grand-ducal concernant les subsides accordés aux clubs sportifs affiliés auprès d’une fédération sportive agréée.

Demandez à Monsieur SCHILTZ Nicolas de vous expliquer les différentes réductions que le Club peut vous offrir.

Remplissez correctement le formulaire d’inscription, signez-le et avant de le passer au Club, vous devez, avec votre formulaire d’inscription, réunir toutes les annexes dont vous aurez besoin pour finaliser votre inscription.

1. **Ne pas oublier de prendre contact avec le service médico-sportif car le** ***contrôle médico-sportif est obligatoire à partir de l’âge de 7 ans pour tous les compétiteurs*.**

Un ***certificat médical*** certifiant l’aptitude aux disciplines pratiquées est recommandé (**obligatoire pour la France**) pour ceux qui veulent participer à des compétitions, coupes, championnats, tournois nationaux et internationaux.

1. **Pour un nouveau membre et à partir de septembre 2018 :**

**Une cotisation annuelle ou semi-annuelle est à payer par virement électronique au Club, voir produit 01 et 02*.***

**Vous devez également avoir** : Un passeport sportif de la FLAM pour 2018 de 8€ avec une licence KARATE FLAM pour 2018 de 40€. **Si, vous désirez faire du Karaté et en plus du Karaté Contact**, 1 licence KARATE de 40€ est à payer pour 2018 et 1 licence à 20€ seulement pour le KARATE CONTAT, **total de 60€.**  La licence de KARATE-CONTACT seule est de 40€ pour 2018.

Décision du Comité Directeur de la F.L.A.M. en 2014 pour accepter le KARATE-CONTACT dans la F.L.A.M.

**Ces montants sont à payer par virement électronique au Club, mais sont reversés à la F.L.A.M. Le ou les virement(s) que vous ferez, vous servira/serviront et/ou nous servira/serviront également comme reçu(s).**

**Nouveau depuis la saison 2016/2017, entraînement(s) des parents avec enfant(s) les lundis et mercredis, voir le produit N° 2 et 3.**

**Montant total à payer (vignette/licence et/ou passeport inclus): .................................... en EURO**

**Pour la saison 2018/2019 et, à partir du 1er septembre 2018, prière d’utiliser le paiement électronique pour effectuer vos paiements, mais demander d’abord au Président, le montant total qui sera à payer ainsi que les papiers à fournir au :**

**KARATE CLUB HESPERANGE A.S.B.L.**

**2, rue Jean Antoine Zinnen L-3286 BETTEMBOURG**

**Compte : IBAN LU29 0019 1055 7946 0000 Code BIC : BCEELULL**

Avec tous nos remerciements pour contribuer à l’amélioration du paiement des diverses cotisations, passeports, vignettes et surtout permettre à tous nos membres ou parents d’avoir avec ce virement, ces virements un reçu officiel du Club concernant les paiements effectués.

 **Pour le Comité**

Le Président et Directeur technique du Club

*Monsieur SCHILTZ Nicolas*

**Référence** :